

J - 365 : Quelle sera la composition du Conseil fédéral 2007 - 2011 ? Examen des scénarios possibles et de leurs effets sur la gouvernance

6 décembre 2006

INTRODUCTION

Dans une année et une semaine, soit mercredi 12 décembre 2007, les Chambres fédérales éliront le Conseil fédéral 2007-2011. Cet événement revêtira une importance considérable, déterminant pour de longues années la nature de la gouvernance et des institutions suisses.

La Suisse poursuivra-t-elle l'expérience d'une concordance purement arithmétique, qui fait de l'exécutif une instance élue à la proportionnelle sans objectif commun ni gouvernail ? Les Chambres fédérales céderont-elles au chantage de l'UDC désireuse d'assurer à tout prix la réélection de son chef ? Le Conseil fédéral restera-t-il le lieu d'affrontements permanents ruinant le principe de collégialité ?

Au moment où les armes s'affûtent pour une année électorale de tous les excès, quelles situations sont susceptibles de se produire en décembre 2007 et quelles réflexions en déduire aujourd'hui ?

RAPPEL

Sauf modification du système, l'élection du Conseil fédéral en 2007 aura lieu par scrutin individuel et par ordre d'ancienneté. Par conséquent, les sièges des 7 conseillers fédéraux seront soumis aux voix de l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) dans l'ordre suivant :

1) Moritz Leuenberger	DETEC	Elu au Conseil fédéral le 27 septembre 1995
2) Pascal Couchepin	DFI	Elu au Conseil fédéral le 11 mars 1998
3) Samuel Schmid	DDPS	Elu au Conseil fédéral le 6 décembre 2000
4) Micheline Calmy-Rey	DFAE	Elue au Conseil fédéral le 4 décembre 2002
5) Christoph Blocher	DFJP	Elu au Conseil fédéral le 10 décembre 2003
6) Rudolf Merz	DFI	Elu au Conseil fédéral le 10 décembre 2003
7) Doris Leuthard	DFE	Elue au Conseil fédéral le 14 juin 2006

REMARQUE

Les scénarios examinés ont reçu une appréciation qualitative basée sur les critères suivants :

- Capacité du Conseil fédéral à travailler ensemble en respectant des règles communes
- Capacité du Conseil fédéral à produire une orientation politique cohérente
- Coopération entre les Chambres fédérales et le Conseil fédéral
- Lisibilité de la politique du Conseil fédéral pour les citoyens.

CONCORDANCE ARITHMETIQUE

1) STATU QUO COMPLET

Pronostic : Probable
Qualité : Très faible

A) DESCRIPTION DU SCENARIO

Elections fédérales

- Les élections fédérales ne produisent pas de changements suffisamment importants pour que les rapports de force sur l'échiquier politique soient modifiés.
- Globalement, les tendances de fond sont confirmées. Les Verts progressent et gagnent quelques sièges. Les Radicaux continuent de régresser et perdent également quelques sièges. Le PS et l'UDC confirment leur suprématie avec de légers gains en voix. Le PDC enregistre une très légère perte en voix. Ces mouvements restent de faible ampleur.
- Les commentaires soulignent la stabilité du résultat, qui est aussi, paradoxalement, une confirmation des tensions. En clair, les affrontements et les blocages de la précédente législature sont appelés à se poursuivre, voire à s'intensifier. Dans ce sens, le résultat des élections laisse un sentiment de frustration.

Composition du Conseil fédéral

- Les 7 Conseillers fédéraux sortants sont candidats à leur propre réélection.
- L'UDC rappelle une fois de plus son chantage, à savoir que la non élection de Christoph Blocher provoquerait aussitôt sa sortie du Conseil fédéral.
- A part le PDC dont la représentante fraîchement élue n'est pas menacée. Aucun des autres partis n'est complètement à l'abri des surprises. Cette incertitude tend à neutraliser les vellétés de changement.
- D'une part, Moritz Leuenberger et Micheline Calmy-Rey sont réélus avec l'appui des centristes qui craignent une crise ouverte du système.
- D'autre part, l'ultimatum UDC produit son effet. Les mêmes centristes se retranchent derrière la nécessité de sauver la concordance pour ne pas organiser la sortie de Christoph Blocher, pourtant contesté par leur électorat. La défection de la gauche et des Verts ne suffit pas à empêcher sa réélection.
- Les 7 Conseillers fédéraux actuels sont réélus.

B) ANALYSES

Concordance & Gouvernance

- Le Conseil fédéral reste dans un système de concordance purement arithmétique sans contenu et sans objectifs communs, dont le résultat politique ne peut être qu'extrêmement décevant.
- Les très nombreux dysfonctionnements qui se sont produits au sein du Conseil fédéral entre 2003 et 2007 ont laissé des séquelles. A peine l'élection terminée, les hostilités reprennent et les contentieux sont réactivés.
- Fort de sa réélection, Christoph Blocher relance sa « captation du pouvoir » par des ruptures de collégialité incessantes et une posture de « premier ministre virtuel ».
- Entre les deux Zurichoises du Conseil fédéral qui incarnent à eux seuls deux pôles de la société suisse inconciliables s'engage un véritable bras de fer, nuisible à l'avancement des dossiers.
- De manière générale, chaque Conseiller fédéral tend à jouer sa propre partition dans une instance dont on ne voit plus la nature et les règles.
- L'absence de changement dans la composition du Conseil fédéral induit l'absence d'amélioration de la gouvernance générale qualitativement faible.

Chambres fédérales & Partis

- Les errances du Conseil fédéral accroissent d'autant les tensions aux Chambres fédérales.
- Les négociations à géométrie variable qui prévalent sous la Coupole tendent à devenir des affrontements continuels, sans qu'il se dégage une orientation claire de l'Etat. La qualité du travail législatif s'en ressent.
- Forte de la réélection de son chef, l'UDC se déchaîne et redouble ses attaques contre l'Etat et sur des thèmes identitaires.
- Dès le milieu de la législature, des blocages apparaissent dans les grands dossiers qui séparent les blocs et impliquent des choix de société, tels que l'environnement, les assurances sociales et les dossiers européens.
- Les grands partis, dont aucun n'a emporté la mise aux élections, s'affrontent durement dans une législature qui fonctionne comme un sas de transition vers des changements plus profonds.

Peuple & Votations

- Lassitude et désintérêt sont les deux sentiments qui dominent une opinion à laquelle on continue de vendre la concordance comme unique solution, tout en portant sur la place publique des conflits politiques toujours plus vifs.
- La conscience que certains paradigmes de la gouvernance suisse doivent être changés progresse significativement.
- La concordance, fallacieusement présentée comme un corollaire de la démocratie directe, n'empêche nullement le recours accru des deux plus grands partis aux instruments de l'initiative et du référendum. En particulier, l'UDC lance de nouvelles démarches anti-européennes et anti-étrangers.

2) STATU QUO ET CAPTATION DU DFAE PAR L'UDC

Pronostic : A ne pas exclure
Qualité : Nulle

A) DESCRIPTION DU SCENARIO

Elections fédérales

- Comme dans le scénario 1, les élections fédérales ne produisent pas de changements suffisamment importants pour que les rapports de force sur l'échiquier politique soient notablement modifiés. On retrouve donc quelques gains en sièges chez les Verts et quelques pertes chez les Radicaux, les autres partis restant plus ou moins stables.
- Toutefois, profitant d'une fin de campagne extrêmement profilée, l'UDC enregistre des gains en voix alors que le PSS se tasse légèrement.
- Comme dans le scénario 1, les commentaires soulignent la stabilité du résultat, qui est aussi, paradoxalement, une confirmation des tensions. En clair, les affrontements et les blocages de la précédente législature sont appelés à s'intensifier. Dans ce sens, le résultat des élections laisse un sentiment de frustration.
- Par contre, on note également que la polarisation continue de profiter au « parti polarisant », à savoir l'UDC, alors que le parti opposé semble sortir d'une aspiration automatique vers le haut.

Composition du Conseil fédéral

- Comme dans le scénario 1, les 7 Conseillers fédéraux sortants sont candidats à leur propre réélection. Et pour les mêmes raisons que celles évoquées dans le scénario 1, ils sont réélus.
- Toutefois, lors de la répartition des Départements, les deux UDC qui ont le vent en poupe manoeuvrent leurs alliés et organisent une captation des Affaires étrangères.

- Samuel Schmid, qui refuse de terminer sa carrière au Département militaire et se voit par contre très bien représenter la Suisse à l'extérieur, réussit à s'installer aux Affaires étrangères, grâce à la pression de Christoph Blocher et à l'accord tacite des Radicaux.
- Cette « OPA inamicale » de l'UDC sur le DFAE peut se conclure par une simple rocade entre le DFAE et le DDPS ou s'accompagner d'autres permutations.

B) ANALYSES

Concordance & Gouvernance

- L'ensemble des difficultés évoquées dans le premier scénario se manifeste avec encore davantage d'acuité.
- En outre, l'humiliation faite à Mme Calmy-Rey avec son déplacement contre sa volonté installe le Conseil fédéral dans une sorte de guerre ouverte permanente.

Chambres fédérales & Partis

- L'ensemble des difficultés évoquées dans le premier scénario se manifeste avec encore davantage d'acuité.
- L'humiliation faite au PSS avec le déplacement de sa Conseillère fédérale limite drastiquement les négociations à géométrie variable sous la Coupole. Les positions tendent à se figer sur tous les sujets.
- Les dossiers de politique extérieure, notamment le dossier européen, entrent en crise.

Peuple & Votations

- L'ensemble des phénomènes constatés dans le premier scénario se manifeste avec encore davantage d'acuité.
- Le PSS tente de reprendre la main avec une mobilisation accrue dans les villes et les cantons, où il gagne de nombreuses positions.

3) STATU QUO ET REDECOUPEGE DES DEPARTEMENTS

Pronostic : Probable
Qualité : Faible

A) DESCRIPTION DU SCENARIO

Elections fédérales

- Les événements se déroulent comme dans le premier scénario.

Composition du Conseil fédéral

- Comme dans le scénario 1, les 7 Conseillers fédéraux sortants sont candidats à leur propre réélection. Et pour les mêmes raisons que celles évoquées dans le scénario 1, ils sont réélus.
- Toutefois, courant 2007, une vaste discussion sur le redécoupage des Départements est entreprise. Les propositions de réorganisation générale sont écartées au profit d'un premier pas modeste, qui se contente de regrouper la formation et la recherche.

B) ANALYSES

Concordance & Gouvernance

- Il ne faut pas confondre « optimisation de la gestion » et « réforme politique ».
- Certes, le redécoupage effectué produit des effets positifs. En particulier, la création d'un Département regroupant la formation et la recherche facilite les décisions dans ce domaine et neutralise un certain nombre de tensions.
- Pour autant, les difficultés liées à la concordance arithmétique ne sont nullement supprimées.

Chambres fédérales & Partis

- Le parlement note une amélioration (cohérence et rapidité) des projets émanant des secteurs concernés par la réorganisation partielle des Départements.
- Mais s'agissant de la viabilité politique du système, les difficultés évoquées dans le scénario 1 se produisent de manière comparable.

Peuple & Votations

- Le peuple ne voit pas de différence significative entre le Conseil fédéral 2003-2007 et celui de 2007-2011. Les phénomènes évoqués dans le scénario 1 se produisent de manière comparable.

4) STATU QUO ET REMPLACEMENT DE M. COUCHEPIN

Pronostic : Possible
Qualité : Faible

A) DESCRIPTION DU SCENARIO

Elections fédérales

- Désireux de sauver sa double représentation au Conseil fédéral, le Parti Radical pousse Pascal Couchepin vers la sortie courant 2007 et installe au pouvoir une nouvelle figure.
- Le calcul s'avère payant, le Parti Radical sauve les meubles aux élections fédérales et ne perd que peu de sièges.
- Pour le reste, comme dans le scénario 1, les mouvements de voix et de sièges s'avèrent insuffisants pour provoquer des changements significatifs dans les rapports de force.

Composition du Conseil fédéral

- Comme dans le scénario 1, les 7 Conseillers fédéraux sortants, nouveau-elle Radical-e compris-e, sont candidats à leur propre réélection.
- Et pour les mêmes raisons que celles évoquées dans le scénario 1, ils sont réélus.

B) ANALYSES

Concordance & Gouvernance

- Les difficultés évoquées dans le premier scénario se manifestent de manière relativement similaire.
- Certes, l'arrivée d'une nouvelle figure radicale au sein du Conseil fédéral rafraîchit passagèrement son image. Mais en l'absence d'accords programmatiques, les dissensions ne tardent pas à reprendre.

Chambres fédérales & Partis

- L'ensemble des difficultés évoquées dans le premier scénario se manifeste de manière comparable.

Peuple & Votations

- La situation est comparable à celle évoquée dans le premier scénario.

5) ENTREE D'UN VERT ET SORTIE D'UN RADICAL

Pronostic : Peu probable
Qualité : Nulle

A) DESCRIPTION DU SCENARIO

Elections fédérales

- Les Verts font un bond inespéré aux élections, tandis que les Radicaux enregistrent une défaite assez sérieuse, les autres partis restant relativement stables.
- Certes, l'arithmétique ne permet pas d'attribuer automatiquement un siège aux Verts, mais l'opinion se fait pressante. On veut du changement. On croit qu'un parti nouveau au Conseil fédéral créera de nouveaux ponts entre les forces existantes.

Composition du Conseil fédéral

- Les 7 Conseillers fédéraux sortants sont candidats à leur propre réélection.
- Un-e candidat-e- Vert-e est officiellement en lice.
- Privilégiant l'arithmétique et suivant l'opinion dominante, l'Assemblée fédérale installe au Conseil fédéral un-e Vert-e à la place d'un Radical.

B) ANALYSES

Concordance & Gouvernance

- La répartition des Départements s'effectue dans la douleur. La présence de cinq partis au gouvernement affaiblit encore la faible cohésion de l'ensemble.
- Fort de sa réélection malgré la progression de la gauche, Christoph Blocher redouble d'activisme pour neutraliser l'arrivée des Verts au sein du Conseil fédéral.
- L'arrivée d'un-e Vert-e ne résout en rien les difficultés liées à la concordance arithmétique évoquées dans le scénario 1. L'aile droite du Conseil fédéral durcit le ton, dans une addition de personnalités qui ne constitue toujours pas une équipe, ni un gouvernement formé par et pour un programme.
- La présence de trois magistrats isolés (Vert, PDC, Radical) et de cinq partis sur sept sièges accroît encore la tendance des Conseillers fédéraux à travailler en solitaires. La cacophonie et les tensions augmentent. On ne parle même plus de rupture de collégialité, la notion même de collègue ayant disparu.

Chambres fédérales & Partis

- La nouvelle composition du Conseil fédéral ne résout rien aux Chambres. Au contraire, les partis gouvernementaux soutenant leur champion respectif, les consensus sont encore plus difficiles à trouver.
- La position des Verts, en principe à gauche, mais qui doivent aussi marquer leur différence en se dissociant parfois du PSS, ne facilite pas l'orientation générale du pouvoir.
- De plus, la différence entre la fraction parlementaire verte, clairement à gauche, et le parti Vert, nettement plus à droite, rend la situation encore plus incertaine.
- La volatilité des Verts tend à renvoyer le PDC dans le camp d'une droite sans concession. Les problèmes ne sont pas résolus, mais déplacés et complexifiés par la fragmentation politique accrue.
- Rapidement, la législature est vécue comme une période à solder avant de changer de paradigmes.

Peuple & Votations

- Le peuple est fortement déçu. Il ne saisit pas pourquoi l'injection de personnalités qui se disent différentes au Conseil fédéral ne produit pas une gouvernance différente, mais élargit simplement le champ des affrontements.
- Dans une confusion croissante, tous les partis tentent de se profiler par le recours intensif aux instruments de démocratie directe.

6) ENTREE D'UN 3^{EME} SOCIALISTE ET SORTIE D'UN RADICAL

Pronostic : Très peu probable
Qualité : Faible

A) DESCRIPTION DU SCENARIO

Elections fédérales

- Les Socialistes progressent significativement aux élections, les Verts aussi, mais dans une moindre mesure. Les Radicaux enregistrent une défaite assez sérieuse, le PDC et l'UDC restant relativement stables.
- L'arithmétique ne donne pas de solution tranchée et indiscutable. Néanmoins, la défaite des Radicaux est telle qu'il ne leur est pas possible de conserver deux sièges, alors que le PDC a dû s'incliner devant la réalité des urnes en 2003.
- Les Verts ne s'estiment pas en situation de présenter leur propre candidat et encouragent les Socialistes à se lancer dans la bataille du troisième siège.
- L'opinion milite pour un minimum de changement et considère que les Radicaux ne peuvent prétendre à deux sièges au Conseil fédéral.

Composition du Conseil fédéral

- Les 7 Conseillers fédéraux sortants sont candidats à leur réélection.
- Un-e candidat-e socialiste supplémentaire est officiellement en lice.
- Le PSS renonce à attaquer la réélection de Christoph Blocher pour autant que sa progression soit validée par l'octroi d'un troisième siège.
- L'Assemblée fédérale suit l'arithmétique et installe au Conseil fédéral un-e troisième Socialiste à la place d'un Radical.

B) ANALYSES

Concordance & Gouvernance

- Au départ, le deal UDC - PSS qui a permis l'arrivée d'un-e troisième Socialiste semble un gage de pacification.
- En fait, les deux ailes se sont durcies. Rapidement, l'absence de tout accord programmatique fait replonger le Conseil fédéral dans les difficultés déjà évoquées.
- Une bataille pour le leadership au sein du gouvernement l'empêche de fonctionner sereinement.

Chambres fédérales & Partis

- La nouvelle composition du Conseil fédéral polarise encore davantage les Chambres.
- L'UDC fait feu de tout bois pour reprendre l'avantage sur le PSS en 2011.
- Les Radicaux qui estiment avoir été trahis par leurs alliés UDC entrent en guerre sur deux fronts pour regagner de la visibilité.
- Le PDC s'estime en situation de reprendre le troisième siège socialiste acquis par les cheveux et se tourne vers la droite pour ne pas renforcer encore la gauche.

Peuple & Votations

- Les phénomènes décrits dans le premier scénario se manifestent de manière similaire.

7) ENTREE D'UN ^{3EME} UDC ET SORTIE D'UN RADICAL

Pronostic : Peu probable Qualité : Très faible

A) DESCRIPTION DU SCENARIO

Elections fédérales

- L'UDC progresse significativement aux élections, les autres partis restant relativement stables. Les Radicaux enregistrent une défaite.
- L'arithmétique indique que les Radicaux doivent céder un siège, à l'instar du PDC en 2003, et que seule l'UDC est en situation de le revendiquer.
- L'opinion s'inquiète d'une « droitisation accrue » de la Suisse, mais préfère finalement l'arithmétique à un choix politique.

Composition du Conseil fédéral

- 6 Conseillers fédéraux sortants sont candidats à leur réélection. Le Parti Radical retire un de ses Conseillers fédéraux sortants pour lui éviter le sort de Ruth Metzler en 2003.
- Un troisième candidat UDC supplémentaire est en lice.
- L'Assemblée fédérale suit l'arithmétique et installe au Conseil fédéral les 7 candidats présentés par les partis.

B) ANALYSES

Concordance & Gouvernance

- Les difficultés évoquées dans le scénario 1 se manifestent de manière accrue.
- La gauche semble ne plus exister au gouvernement.

Chambres fédérales & Partis

- La nouvelle composition du Conseil fédéral polarise encore davantage les Chambres.
- Les batailles deviennent féroces et les blocages se multiplient.

Peuple & Votations

- Les phénomènes décrits dans le premier scénario se manifestent de manière accrue.
- Le peuple bloque en votation des projets très « droitiers » du Conseil fédéral.

8) RETOUR D'UN 2^{EME} PDC ET SORTIE D'UN RADICAL

Pronostic : Très peu probable
Qualité : Faible

A) DESCRIPTION DU SCENARIO

Elections fédérales

- Miraculeusement, le PDC progresse significativement aux élections, alors que les deux plus grands partis voient leur progression stoppée, Les Radicaux enregistrent une défaite sérieuse.
- L'arithmétique indique que les Radicaux devraient céder un siège et que le PDC pourrait être en situation de le revendiquer. Les Radicaux contestent.
- L'opinion hésite et regrette que les chiffres ne soient pas plus clairs.

Composition du Conseil fédéral

- Les 7 Conseillers fédéraux sortants sont candidats à leur réélection.
- Le PDC espère regagner un siège sans vraiment le revendiquer et manoeuvrent en conséquence.
- L'élection se déroule dans la confusion la plus totale. Le hasard met au pouvoir un deuxième PDC au détriment d'un Radical.

B) ANALYSES

Concordance & Gouvernance

- Rien n'est véritablement résolu, même si le segment centriste semble renforcé.
- Le retour d'un PDC dû davantage au hasard qu'aux résultats des élections fédérales affaiblit encore la cohésion d'un groupe qui n'exprime aucune ligne politique lisible.
- Les difficultés évoquées dans le premier scénario se manifestent également.

Chambres fédérales & Partis

- Les phénomènes décrits dans le premier scénario se manifestent de manière similaire.

Peuple & Votations

- Les phénomènes décrits dans le premier scénario se manifestent de manière similaire.

CONCORDANCE POLITIQUE FORTUITE

9) NON ELECTION DE M. BLOCHER ET SORTIE DE L'UDC

Pronostic : N'est plus exclu
Qualité : Apparente amélioration

A) DESCRIPTION DU SCENARIO

Elections fédérales

- Les élections fédérales ne produisent pas de changement considérable et indiquent une relative stabilité.
- Toutefois, on peut noter que les Verts progressent, les Radicaux régressent, le PDC se reprend très légèrement, tandis que l'UDC se tasse légèrement et que le PSS confirme ses résultats de la précédente législature.
- Très dure, la campagne a vu l'UDC faire flèche de tout bois.

Composition du Conseil fédéral

- Les 7 Conseillers fédéraux sortants sont candidats à leur réélection.
- L'UDC réitère sa menace : si son chef, Christoph Blocher n'est pas réélu, elle quittera le gouvernement.
- L'Assemblée fédérale hésite. Les camps sont de force relativement égale. L'opinion désapprouve le chantage de l'UDC.
- L'élection se déroule dans la confusion. Christoph Blocher n'est pas réélu. Un-e PDC prend son siège.
- L'UDC annonce son retrait du Conseil fédéral et somme Samuel Schmid, précédemment élu, de démissionner. Ce dernier refuse, quitte son parti et siège provisoirement comme indépendant.

B) ANALYSES

Concordance & Gouvernance

- Le départ de Christoph Blocher pacifie significativement les fonctionnements du Conseil fédéral. Les ruptures de collégialité et les critiques publiques contre les institutions se font de nouveau rares. Le climat général s'améliore. Le Conseil fédéral redevient un lieu de négociations et non d'affrontements.
- Débarrassé de la pression du chef de l'UDC, les deux Radicaux du Conseil fédéral se montrent plus favorables aux solutions centristes.
- Toutefois, l'absence d'objectifs communs et de programme préalablement négocié freine les décisions. Le Conseil fédéral temporise, déstabilisé par une concordance politique plus fortuite que voulue.
- Le flou dans l'orientation générale du pays persiste.

Chambres fédérales & Partis

- Sur les grands enjeux qui engagent la politique du Conseil fédéral, une sorte de « coalition républicaine » comprenant tous les partis sauf l'UDC tend à trouver des compromis.
- Sur différents sujets moins importants, on retrouve des négociations à géométrie variable produisant des alliances ponctuelles, parfois inattendues.
- L'absence par contre de volonté assumée dans la répartition entre partis au Conseil fédéral et partis hors du collège conduit à des affrontements continus, comme si l'agressivité et la guerre pour le pouvoir s'étaient déplacées de l'exécutif au législatif.

Peuple & Votations

- La Suisse retrouve avec satisfaction un exécutif qui correspond mieux à l'idée qu'elle se fait du Conseil fédéral, tant au plan intérieur que dans son image au niveau international.
- La Suisse découvre que l'UDC dans l'opposition ne se conduit pas différemment de l'UDC au Conseil fédéral. Elle n'est ni plus ni moins critique, ni plus ni moins virulente. Elle ne recourt ni plus ni moins aux instruments de démocratie directe. Elle n'a pas davantage d'audience ni de moyens.
- Par contre, le chantage et la rupture de 2007 ont laissé des traces dans une opinion toujours avide d'harmonie et de clarté dans la gouvernance générale du pays.
- Certains préconisent le retour d'une concordance des quatre grands partis, pour autant qu'elle s'effectue sur un accord politique minimum, d'autres veulent s'en tenir désormais à une coalition plus restreinte, sans l'UDC.
- Dans tous les cas, la conscience que la formation du Conseil fédéral ne peut plus être laissée à un scrutin individuel hasardeux progresse fortement dans l'opinion.
- L'opinion réalise que la sortie de l'UDC suite à son chantage a produit des effets bénéfiques et qu'elle était peut-être une étape nécessaire dans la mise en place de nouveaux modes d'exercice du pouvoir, plus conformes aux besoins d'orientation et de cohérence de la politique suisse.
- La dynamique présente dans l'opinion incite les partis s'engager dans de vraies réformes.

CONCORDANCE POLITIQUE CONSTRUITE

10) ELECTION PAR UN SCRUTIN DE LISTE A DEUX TOURS

Horizon 2011
Qualité : Bonne et Durable

Hypothèse : L'élection du Conseil fédéral par un scrutin individuel et par ordre d'ancienneté a été remplacée par l'élection du Conseil fédéral au scrutin de liste à deux tours (Iv. Pa Markwalder).

A) DESCRIPTION DU SCENARIO

Elections fédérales

- Dès le résultat des élections connu, les partis entrent en négociation directe sur la formation de listes pour l'élection au Conseil fédéral.
- Ces négociations sont le prolongement de longues discussions programmatiques préalables qui ont accompagné la campagne, dans la perspective du renouvellement du Conseil fédéral.
- A noter que l'aile dure et nationaliste de l'UDC est en forte régression, suite à la non réélection de Christoph Blocher en 2003.

Composition du Conseil fédéral

- 5 listes de 7 candidats sont en lice, la première de centre gauche, la deuxième de centre droit, la troisième réunissant toutes les tendances et deux autres, de rupture, comprenant des personnalités de la société civile.
- Au 1^{er} tour aucune liste n'obtient la majorité absolue. Pour le 2^{ème} tour, restent en lice les deux premières listes, centre gauche et centre droit, qui peuvent se recomposer à hauteur de trois personnes provenant de listes éliminées au 1^{er} tour.
- Les négociations s'ouvrent, en termes de personnes et de programmes, pour recomposer valablement les deux listes encore autorisées à concourir.
- Au terme des négociations, l'Assemblée fédérale a le choix entre une liste d'union réunissant les 4 plus grands partis et une liste plus clairement à droite, comprenant une femme en moins et des personnalités plus âgées et plus clairement affiliées à l'économie.
- La liste d'union l'emporte. Ses sept membres constituent le nouveau Conseil fédéral.
- Les Chambres fédérales ont retrouvé le pouvoir de former le gouvernement, que la concordance arithmétique leur avait ôté (élection proportionnelle)

Chambres fédérales & Partis

- Les partis ne sont plus les défenseurs de leurs seuls champions, mais co-responsables de l'équipe portée au pouvoir.
- Les négociations qui ont permis la formation de la liste gagnante ont donné un cadre programmatique général valable pour la législature et des arbitrages sur lesquels les Chambres peuvent s'appuyer.
- Par ailleurs, les négociations à géométrie variable perdurent pour l'affinage des projets et pour tous les sujets où aucun accord explicite n'a été trouvé.
- Débarrassées du fardeau de l'affrontement permanent pour marquer des points à leurs champions au Conseil fédéral, les Chambres fédérales peuvent mieux creuser leurs dossiers. La qualité du travail législatif est en hausse.
- Pour préparer les négociations présidant à la constitution des listes de candidats au Conseil fédéral, les partis sont contraints de conduire à l'avance une réflexion programmatique en profondeur. On passe avec profit de la tactique au coup par coup, aux stratégies et aux visions à plus long terme.

Peuple & Votations

- Naturellement, l'utilisation des instruments de démocratie directe perdure, inchangée, mais avec une fréquence moins soutenue et uniquement sur des sujets où la conciliation est impossible.
- La politique suisse devient visible et lisible : on sait qui a accepté de faire équipe au Conseil fédéral avec qui et pourquoi. Le peuple y gagne en pouvoir réel. Il vote et élit ses représentants aux Chambres en toute connaissance de cause.

CONCLUSIONS

A) INSTITUTIONNELLES

- 1) Aucune concordance purement arithmétique au Conseil fédéral ne produit d'amélioration significative de la gouvernance.
- 2) En particulier, l'introduction d'un-e Vert-e dans l'actuel système sans cohésion ne corrige pas ses défauts, mais risque d'accroître inutilement la fragmentation et la désorientation du pouvoir.
- 3) De même, un éventuel redécoupage des Départements n'apporte que des améliorations dans certains secteurs. L'optimisation de la gestion n'est pas une réforme du système politique.
- 4) Une concordance politique fortuite par sortie volontaire de l'UDC peut-être considérée comme une étape utile mais non suffisante à la nécessaire redéfinition de l'exécutif.
- 5) Faute de changement en 2007, la notion même de collège gouvernemental aura disparu du paysage institutionnel fédéral en 2011.
- 6) La concordance arithmétique telle que la conçoit l'UDC évacue l'Assemblée fédérale du processus de formation du Conseil fédéral pour les raisons suivantes :
 - la répartition des sièges est en fait effectuée par le peuple via les élections fédérales,
 - leur occupation est décidée par les partis, sans contestation possible,
 - dès lors, on se trouve dans une élection « par le peuple et sans le peuple », qui cumule les défauts et prive les Chambres de leurs prérogatives.

B) POLITIQUES

- 7) Une année à l'avance, les partis sont prévenus des conditions posées par l'UDC pour son maintien au Conseil fédéral, soit la réélection de son chef. Ils ne pourront se déclarer surpris en décembre 2007 et doivent indiquer avant les élections à leurs électeurs quelle est leur position face à cet ultimatum.
- 8) De même, les électeurs sont en droit d'attendre des partis le développement d'une vision de nos institutions autre que le silence sur les impasses actuelles et l'absence de toute proposition pour en sortir.
- 9) Au plan politique, les partis ont le devoir de dire aux citoyens avant les élections :
 - avec qui ils acceptent de gouverner,
 - sous quelles conditions,
 - avec quelles règles institutionnelles,
 - et pour quoi faire durant la prochaine législature.
- 10) S'en remettre aux scrutins individuels du mercredi 12 décembre 2007, jour de la réélection du Conseil fédéral, pour répondre aux interrogations légitimes des citoyens sur l'orientation et la cohésion du gouvernement n'est ni acceptable, ni digne d'une démocratie.